

## VENDEE

## LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/06/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

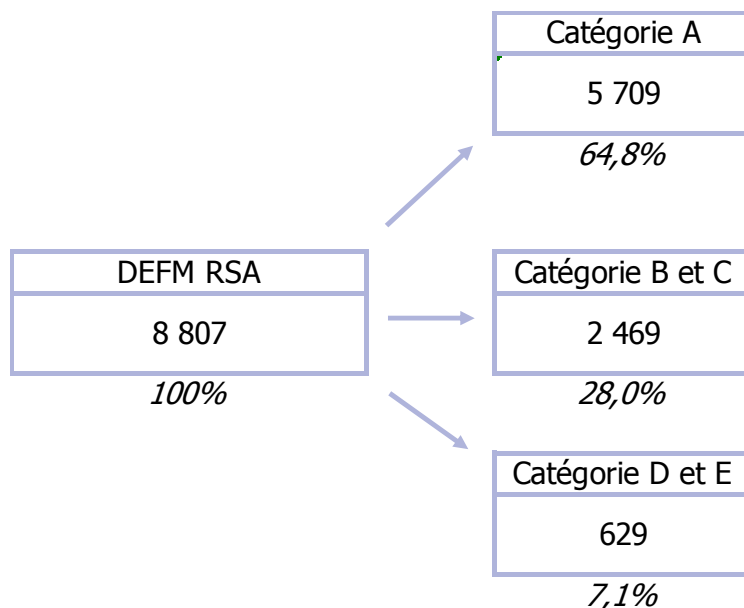
## LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Vendée s'établit à 8 178 (8 807 en incluant les catégories D et E), soit une diminution de -1,5% par rapport au mois dernier (-137 par rapport à fin février 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 16,2% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (64,8%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (43,0% contre 28,0%).

## GRAPHIQUE

## REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – VENDEE



En Pays de la Loire, à fin juin 2015, on dénombrait 56 393 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,9% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin juin 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +11,7% sur un an en catégorie ABC alors que la hausse s'élève à +8,6% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

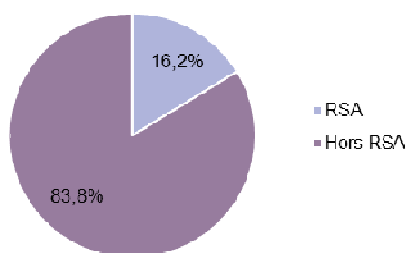


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 8 800 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (64,6% sont en catégorie A, 28,0% en catégories B et C).

En juin 2015, 8 178 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (16,2% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (79,8%). Parmi ces droits payables, 61,9% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est disparate selon les catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie C (+26,8%) tandis que les bénéficiaires du RSA classés en catégorie D (-26,5%) et ceux de la catégorie E (-6,1%) sont en forte baisse.

## TABLEAU

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	992	3 595	454	668	5 709	+5,8%
Catégorie B	269	246	355	328	1 198	+17,9%
Catégorie C	388	203	143	537	1 271	+26,8%
<b>TOTAL A,B,C</b>	<b>1 649</b>	<b>4 044</b>	<b>952</b>	<b>1 533</b>	<b>8 178</b>	<b>+10,3%</b>
Catégorie D	46	44	14	46	150	-26,5%
Catégorie E	83	94	75	227	479	-6,1%
<b>TOTAL</b>	<b>1 778</b>	<b>4 182</b>	<b>1 041</b>	<b>1 806</b>	<b>8 807</b>	<b>+8,4%</b>

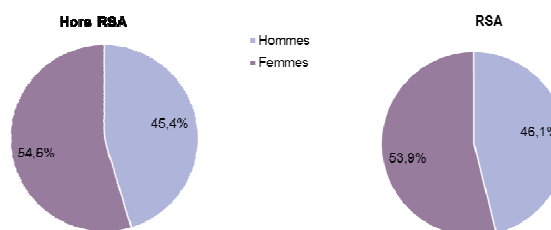
## CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

53,9% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Les deux populations sont quasiment similaires.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 12 points et seulement 6,2% d'entre eux perçoivent le RSA.

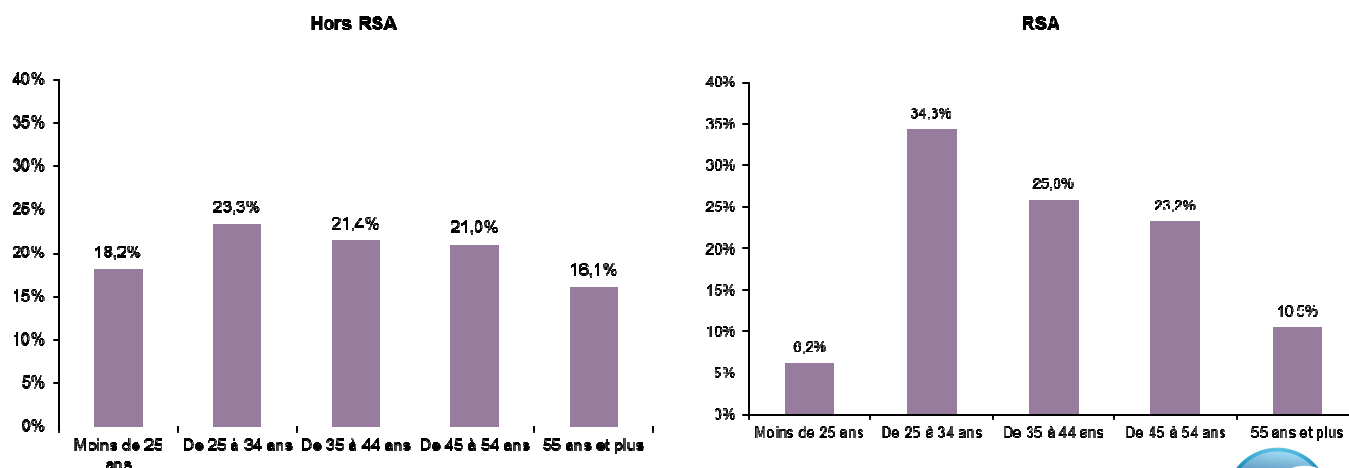
## GRAPHIQUE

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



**TABLEAUX**  
**POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION**

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7,1%	5,7%
NIV III	11,4%	6,7%
NIV IV	23,5%	16,3%
NIV V	45,2%	50,9%
NIV V bis	5,5%	8,8%
NIV VI	7,2%	11,7%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	2,5%	4,2%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	23,9%	24,6%
Employés non qualifiés	16,0%	23,7%
Employés qualifiés	46,4%	41,1%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	11,1%	6,4%

50,9% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les titulaires d'un bac (16,3%) et les demandeurs sans diplôme (11,7%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-7,2 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (11,7% contre 7,2%).

41,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (24,6%) et les employés non qualifiés (23,7%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-4,7 points) et les employés qualifiés (-5,4 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+0,7 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 7,6 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 1,7 points entre les deux populations.

**TABLEAU**  
**LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA**

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	576	3
K1304 Services domestiques	464	2
K1303 Assistance auprès d'enfants	262	1
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	251	5
A1203 Entretien des espaces verts	225	9
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	219	4
N1105 Manutention manuelle de charges	198	18
K1302 Assistance auprès d'adultes	195	10
N1103 Magasinage et préparation de commandes	195	6
D1507 Mise en rayon libre-service	186	11
D1106 Vente en alimentation	162	14
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	155	8
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	154	20
D1505 Personnel de caisse	152	23
M1607 Secrétariat	140	7

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 576 bénéficiaires, soit 7,0% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 464 demandeurs (5,7%) et l'assistance auprès d'enfants (3,2%) avec 262 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, la vente en habillement et accessoires de la personne, l'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service ou l'assistance auprès d'adultes semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la manutention manuelle de charges (18<sup>ème</sup> hors RSA), de la maintenance des bâtiments et des locaux (20<sup>ème</sup> rang hors RSA) et du personnel de caisse (23<sup>ème</sup> hors RSA).

